



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 068 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la liberté d'expression des enseignants pourrait contribuer à l'amélioration de l'éducation au Québec;

CONSIDÉRANT les risques de mesures disciplinaires associés au devoir de loyauté envers son employeur;

CONSIDÉRANT QUE tous les citoyens québécois n'ont pas accès physiquement aux écoles publiques et ne peuvent ainsi constater l'état des lieux et des services offerts, notamment;

CONSIDÉRANT QUE l'intérêt des enfants doit être la priorité;

CONSIDÉRANT QUE la société québécoise a grandement changé depuis les dernières décennies et que tous ces changements pointent vers la nécessité d'une vaste réflexion pour une éventuelle réforme québécoise en éducation;

CONSIDÉRANT QUE tous les citoyens québécois ont le droit de poser un regard sur cet aspect essentiel de notre évolution sociale;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de l'Éducation s'est engagé en décembre 2018 à consacrer la liberté de parole des enseignants qui veulent « dénoncer les travers » du système et qu'il n'a toujours pas agi;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- Que le devoir de loyauté et l'article 2088 du Code civil du Québec ne puissent entraver la liberté d'expression des enseignants lorsqu'elle est au bénéfice de l'intérêt des enfants et au droit d'information de la population;
-
- Que le ministre de l'Éducation envoie une directive claire à tous les gestionnaires des centres de services scolaires à l'effet qu'il est permis aux enseignants de s'exprimer ouvertement et publiquement, en lien avec une situation vécue dans leur milieu, dans la mesure où aucun nom d'élève, de parent ou de gestionnaire n'est divulgué.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Véronique Hivon
Députée de Joliette

25 mai 2022

Date de signature de l'extrait